



CIRCUIT

Septembre 2001



La revue mensuelle des membres du
Club Radio Amateur de Québec inc.

**Assemblée générale des membres du CRAQ
le lundi 10 septembre 2001
à 19h30
au Centre François-Charron, 525, boul. Hamel**

Courriel ve2cq@craq.qc.ca
Internet www.craq.qc.ca
Messagerie en ondes **VE2RVD**
Paquet ve2cq@ve2gpq



**Après le 75 ème, le club a besoin de
vous pour les 25 prochaines années..**

MOT DU PRÉSIDENT

Déjà septembre, fini les vacances; c'est le retour au travail et l'automne qui s'en vient. Déjà entendu vous direz; avec raison et sans hésitation on est d'accord. C'est aussi la reprise des activités pour le CRAQ comme pour beaucoup d'autres organismes de loisir. Et qui dit activités dit organisation. Et qui dit organisation dit organisateur ou responsable. Et pour que cela fonctionne normalement, il faut du monde pour penser aux activités, évaluer le support nécessaire à leurs réalisations et du monde pour y participer.

Au cours des années, le CRAQ a été souvent sollicité par différents organismes afin de collaborer à la réalisation de leurs activités. Au cours des années, le CRAQ a malheureusement perdu le contact avec ces organismes. Au cours de l'année qui vient, le CRAQ aura besoin de l'aide de tous ses techniciens de la communication afin de réparer les dommages causés par les hausses de tensions ayant mené à de trop nombreux court-circuits.

En langage clair, le club entend rétablir le contact avec les différents organismes avec lesquels il a collaboré au fil des ans, afin de permettre à ses membres de participer aux nombreuses activités de communication qui se présenteront tout au long de l'année. Il n'est pas question ici de faire le procès de qui que ce soit. Le club ne veut que replacer les choses dans leurs justes perspectives. De nombreuses personnes ont mis beaucoup d'énergies dans la mise en place de différents protocoles permettant une meilleure efficacité dans les diverses communications auxquelles le CRAQ était invité à participer. Il n'est que juste que le bénéfice en revienne aux membres et que les membres puissent continuer à participer à ces différentes activités.

Si le club réussit à réaliser ce programme, les nombreuses critiques des membres sur le

manque d'activités du club n'auront plus leurs raisons d'être. Il ne faut surtout pas perdre de vue que ce programme est réalisable uniquement avec la collaboration des radioamateurs de la région. C'est donc à vous que revient le pouvoir de faire vivre le CRAQ comme à ses plus belles années. La vigueur du CRAQ dépend de la vigueur de ses membres. Et je sais que vous êtes pleins de vigueur et que vous êtes prêts pour plein d'activités. On se retrouve au club.

Bonne année d'activités à nous tous et toutes.

Rodrigue VE2ETR, président-directeur-général.

Remerciements !

Je remercie le conseil d'administration des magnifiques fleurs qu'il m'ont fait parvenir lors de ma convalescence.



***Merci
Nicole Bacon VE2 ARO***

* ***Pensée du mois.*** *
* ***« La solitude vivifie;*** *
* ***l'isolement tue. »*** *
* ***Joseph Roux.*** *

Ordre du jour.

Vous êtes par la présente convoqués à l'**Assemblée générale spéciale** des membres du CRAQ qui se tiendra le lundi 10 septembre 2001 à 19h30 au Centre François-Charron, 525, boul. Hamel Est, Québec.

Ordre du jour.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Présentation des membres
- 3- Modifications et amendements des statuts
- 4- Levée de l'assemblée

Rodrigue VE2 ETR, Président-directeur-général

Vous êtes par la présente convoqués à l'**Assemblée générale** des membres du CRAQ qui se tiendra le lundi 10 septembre 2001 après l'assemblée générale spéciale, au Centre François-Charron, 525, boul. Hamel Est, Québec.

Ordre du Jour

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Présentation des membres
- 3- Acceptation de l'ordre du jour
- 4- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 5- Rapport du P.-D.-G. sortant
- 6- Rapport du trésorier
- 7- Rapport des vérificateurs
- 8- Question des membres
- 9- Projet de programme pour l'année
- 10- Varia
- 11- Levée de l'assemblée

Rodrigue VE2 ETR Président-directeur-général

Merci de votre bonne attention.

Rodrigue VA2 CQ / VE2 ETR



LE CLUB RADIO-AMATEUR DE QUÉBEC inc.

Fondé en 1926

Case postale 2341 Québec
G1K 7P5

Boîte vocale (418) 522-6842

Courriel ve2cq@craq.qc.ca

Internet www.craq.qc.ca

Paquet ve2cq@ve2gpq

Conseil d'administration.

Président directeur général	Rodrigue VE2ETR
Vice-président	Gilles VA2CG
Secrétaire	François VA2RC
Trésorier	Jacques VE2CJP
Administrateur	Nicole VE2ARO
Administrateur	Claude VE2KEQ
Administrateur	Lorenzo VE2GNK

Responsables
Technique
Réseaux
Réseaux d'urgence
Bottin
Messagerie
Station
Cours
Pratique de cw
Archives
Cours de morse
Puce en ondes
Publicité
Journal
Packet
Site Web
Activités

Stéphane VE2JTX
Diane VE2KDC
Claude VE2KEQ

Nicole VE2ARO

Jean-Pierre VE2GDA

Bertrand VA2 BL
Diane VE2KDC

Michel VE2LOR
Benoît VE2TOS
Jacques VE2CJP

Examineurs

Michel VE2SIG
Guy VE2XTD
Gilles

VA2CG

Le CRAQ est membre de



Modifications aux statuts du Club

En 1995 des modifications majeures ont été apportées aux statuts du Club.

Six ans plus tard nous réalisons que certains articles méritent d'être bonifiés dans un souci de simplification. En effet dans les années 93, 94, 95 le Club comptait plus de 350 membres, mais ce nombre est maintenant de quelques 150 membres ce qui ne justifie plus certaines lourdeurs réglementaires.

Nous vous présentons ici les articles proposés, c'est à dire ceux où des modifications sont apportées.

Reportez-vous aux statuts actuellement en vigueur pour voir les différences:

Art 5.1.3 Il choisit, annuellement, le récipiendaire du trophée Mérite Alex Larivière. Les modalités d'attribution du trophée sont administrées par le Conseil d'administration.

Art 5.3.4 Le trésorier tient la comptabilité des affaires du Club ainsi qu'un inventaire à jour des ses biens. Il perçoit les cotisations et veille au recouvrement de toute somme due au Club. Il débourse les sommes autorisées par le Comité exécutif dont il conserve et garde les pièces justificatives. Il fournit un rapport de l'état des revenus et dépenses lors des assemblées régulières mensuelles ainsi que des disponibilités budgétaires. Il dépose tous les fonds à l'institution financière désignée par le Comité exécutif et signe les chèques avec le président directeur général. Il prépare le rapport financier annuel du Club. Il tient un registre contenant les noms et indicatifs des membres du Club. Il doit soumettre ses livres pour vérification annuelle. Il transmet annuellement au Directeur général des institutions financières tous les rapports et déclarations exigés par les lois du Québec.

Art 6.1.1 Procédures des mises en candidature.

- a) Échéancier : huit (8) semaines avant la date prévue pour les élections, le Comité des mises en candidature annonce l'ouverture des mises en candidature par le journal du CRAQ ou tout autre moyen à sa discrétion. Jusqu'à une semaine avant l'élection, le Comité des mises en candidature reçoit les mises en candidature qui doivent lui parvenir par écrit. Chaque candidature doit être appuyée par trois membres et indiquer le poste brigué au sein du conseil d'administration. Le comité étudie l'admissibilité des candidatures reçues et prépare la liste des membres mis en candidature. La semaine précédant les élections, le Comité des mises en candidature fait connaître les noms des membres mis en candidature et éligibles au vote;
- b) Lors des élections, si aucune mise en candidature n'a été reçue pour un poste, l'assemblée générale est habilitée à élire un membre pour combler ce poste selon la procédure prévue à l'article 6.1.2 des présents statuts;
- c) En tout temps avant l'élection, un membre peut retirer sa candidature en avisant le Comité des mises en candidature.

Art 6.1.2 Procédure d'élection.

- a) Le Comité des mises en candidature agit à titre de Comité d'élection. Il peut s'adjoindre un ou des membres qu'il juge à-propos;
- b) Le candidat à un poste peut, s'il le désire, dans un laps de temps de cinq (5) minutes, faire connaître aux membres le rôle qu'il entend jouer à ce poste. Les candidats s'adressent aux membres dans un ordre choisi au hasard;
- c) S'il n'y a qu'un candidat à l'un ou l'autre des postes, il se trouve élu sans opposition à ce poste; au poste de président directeur général, s'il n'y a qu'un seul candidat, un vote secret doit être tenu malgré tout;
- d) Dans le cas où il y a plus d'un candidat à un même poste, le vote se prend par bulletin secret;
- e) Pour être élu, un candidat doit obtenir la majorité absolue des votes exprimés. Lorsque personne n'obtient la majorité absolue, le candidat ayant reçu le moins de vote est éliminé et on procède à un deuxième tour de scrutin, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité exigée;
- f) Si aucun candidat ne demande un recomptage, les bulletins de vote sont détruits dès la fin de l'assemblée.
- g) Si le Comité de mises en candidature n'a pas réussi à trouver un candidat pour un poste au moment des élections, des propositions peuvent venir de la

salle. Le président d'élection demande par la suite au candidat proposé s'il accepte le poste. S'il y a plus d'une proposition, le président demande à chaque candidat s'il accepte et cela dans l'ordre inverse des propositions. Si plus d'un candidat accepte il y a vote conformément à l'article 6.1.2 b, d et e.

- h) Si malgré tout un poste, autre que celui du président, demeure vacant, le nouveau conseil d'administration comble le poste conformément aux dispositions de l'article 4.4.

Art 6.3 Comité des mises en candidature.

- a) Il est formé de trois anciens membres disponibles du conseil d'administration, désignés par le Conseil d'administration, et d'un membre désigné par l'Assemblée, ce dernier assumant la présidence du comité et tous étant membres du Club;

Art. 8 VÉRIFICATION.

8.1 Mandat.

Un vérificateur est élu pour vérifier la bonne tenue des livres comptables, ainsi que la conformité des dépenses avec les décisions de l'Assemblée des membres, du Comité exécutif et du Conseil d'administration du Club.

8.2 Élections.

le vérificateur est élu par l'Assemblée des membres du Club de septembre. Le vérificateur est élu pour une période de un an.

En cas de vacance, l'Assemblée des membres élit, lors d'une assemblée régulière mensuelle suivant la vacance, une personne qui termine le mandat du vérificateur sortant. Cette personne assume tous les devoirs, droits et pouvoirs de vérificateur d'office.

8.3 Devoirs du vérificateur.

Le vérificateur a le devoir :

- a) de surveiller la comptabilité et de vérifier l'encaisse;
- b) d'examiner les inventaires et les comptes;
- c) de vérifier la conformité des dépenses avec les décisions de l'Assemblée des membres, du Comité exécutif et du Conseil d'administration du Club.;

de faire rapport à l'Assemblée des à l'assemblée générale annuelle de septembre. Le vérificateur a le droit de consulter en tout temps les livres comptables, les effets bancaires et les comptes rendus des assemblées du Club. Le vérificateur a également le pouvoir de consulter tout professionnel pouvant faciliter l'exécution de son mandat; avant de pouvoir engager des dépenses, il doit obtenir l'autorisation du Comité exécutif. Toutefois, en cas de refus du comité exécutif d'engager la dépense demandée, le vérificateur peut faire voter par l'As-

semblée des membres une résolution de dépenses.

Art 11 ENTRÉE EN VIGUEUR.

La présente version des statuts entre en vigueur le 11 septembre 2001.

Le président du Club ainsi que le soussigné seront présents lors de l'assemblée générale convoquée à cet effet et nous vous précisons toutes les modifications apportées et les raisons qui nous ont amenées à vous les proposer.

Meilleurs 73

Guy VE2XTD

Anniversaires de Septembre

- 1- J. Jacques Massey
VA2BKB**
- 2- Sylvain Soucy VE2SYS**
- 12-Roger Couture VE2ICR**
- 13-Christian Bellemare
VE2FTX**
- 20-Diane Lebrun VE2KDC**
- 22-Nicolas Gagnon
VE2NLN**
- 22-Fernand Lacroix
VE2FTL**

CLUB DE RADIOAMATEUR DE QUÉBEC INC.

Compte rendu de l'assemblée générale
Du 11 juin 2001

Assemblée tenue à la Régie Régionale de la
Santé et des Services Sociaux,
525 Bv. Hamel est , Québec.

Ordre du jour :

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Mot de bienvenu du président
- 3 Présentation des membres
- 4 Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 11 septembre 2000
- 5 Présentation du comité de mise en candidature
- 6 Élection
- 7 Pause
- 8 Social et Field day
- 9 Fermeture

1- Ouverture de l'assemblée :

Le président Jean Jacques VA2BKB ouvre l'assemblée générale du 11 juin 2001 à 19hr30 . Les membres du CA sont présents : Guy VE2XTD, Jean Pierre VE2GDA, Jacques VE2CJP, Louis VE2NZR, Gilles VA2CG. L'ouverture est proposée par Gaétan VE2GHO et secondée par Louis VE2NZR.

2- Mots de bienvenu du président :

Jean Jacques accueille tous les membres présents et souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne que c'est la dernière réunion de l'année et nous rappelle que c'est l'année du 75 iem anniversaire et il remercie toutes les personnes qui ont participé de loin ou de près

a cet événement. Il remercie également Rodrigue VE2ETR qui est le coordonnateur des activités qui ont souligné l'événement. Il invite Rodrigue à remettre des certificats aux participants des activités.

Rodrigue VE2ETR mentionne qu'il y a eu 40 personnes présentes à la soirée les retrouvailles. Il présente les certificats VE2CQ aux personnes qui étaient absentes à la soirée. Rodrigue explique la signification des éléments du certificat. Il est proposé par un membres dans la salle de mettre les questions et réponses du concours les archives sur la page web.

3- présentation des membres :

Jean Jacques invite les personnes dans la salle à se présenter à tour de rôle. Il y a 27 personnes présentes à l'assemblée.

4- Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 11 sept. 2000 :

Jean Jacques mentionne qu'il y a des feuilles en avant qui contiennent le compte rendu de l'assemblée du 11 septembre 2000 et invite les membres à en prendre une copie et à la lire. Après quelques corrections de fautes de français , l'adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 11 septembre 2000 est proposée par Guy VE2XDT et secondée par Gaétan VE2GHO et approuvée par tous les membres.

5- Présentation du comité de mise en candidature :

Jean Jacques VA2BKB présente à l'assemblée le comité de mise en candidature.

Le président est Guy VE2XTD et les membres Jean Paul VE2JPB Gaétan VE2GHO et Michel VE2SIG. Jean Jacques invite le comité à débiter les élections.

6- Élection :

Guy VE2XTD présente à l'assemblée la liste des aspirants . Il est proposé par le comité de mise en candidature la liste suivante :

Président Rodrigue VE2ETR
Vice président Gilles VA2CG
Trésorier Jacques VE2CJP
Administrateur Lorenzo VE2GNK
Administrateur Claude VE2KEQ
Administrateur Nicole VE2ARO

Guy explique le règlement qui veut que pour le président , même si il n'y a qu'un seul candidat, on doit passer au vote quand même. Michel VE2SIG remet les bulletins de vote (vérifié aux membres seulement). Le comité procède au compte des votes. Résultat Oui= 21, Non=0

Guy VE2XTD félicite le nouveau conseil d'administration. La destruction des bulletins de vote est proposée par Jean Émile VE2XZT et secondée par Louis VE2NZR. Les bulletins sont détruits. La fermeture des élections est proposée par Diane VE2KDC et secondée par Guy VE2XTD

7- **Pause** :café et social.

8- Field Day :

Jean Jacques invite Gilles VA2CG à parler du fieldday. Gilles mentionne qu'il n'a pas commencé à préparer quelques chose manque de temps. Il mentionne qu'il n'a pas encore d'opérateur. Rodrigue VE2ETR mentionne qu'il ne devrait pas avoir de problème pour trouver des opérateurs et qu'il est disponible lui même pour donner un coup de main à en trouver. Rodrigue mentionne que vu les changements urbain (fusion), si on ne fait pas un field day à la base de plein air cette année il peut y avoir un risque qu'on perde le site pour les années futures. Rodrigue fait un mini sondage qui aimerait participer et dans la salle il y a 8 personnes qui lèvent la main.

Devant l'enthousiasme des membres présents, Gilles dit qu'il va faire le nécessaire pour que tout marche bien.

Mot de la fin du président sortant :

Jean Jacques VA2BKB mentionne à l'assemblée que l'an passé il a pris la présidence un peu en catastrophe parce ce qu'il n'y avait personne d'autre qui voulait le faire et qu'il manquait d'un peu d'expérience pour remplir ce poste. Jean Jacques remercie toutes les personnes qui l'ont appuyé dans l'accomplissement de cette tâche .Jean Jacques dit qu'il est satisfait des choses qui ont été accomplies cette année. Il souhaite à tous de passer des bonne vacance d'été.

9 Fermeture :

La fermeture de l'assemblée est proposée à 21hr09 par Diane VE2KDC et secondée par Gaétan VE2GHO et approuvée par tous les membres présents.

Jean Pierre Cyr secrétaire VE2GDA



Mot de la rédaction.

Nous nous excusons pour les imperfections du premier numéro de cette année.

Nous invitons tous les membres de la communauté des radio-amateurs qui auraient des articles sur la technique, les activités touchant le monde des communications amateurs à nous les faire parvenir.

Les articles devraient être envoyés avant le 27 septembre pour le prochain numéro à l'adresse courriel:

CIRCUIT@CRAQ.QC.CA